



Mise en œuvre d'un contrat de liquidité avec la société de Bourse Gilbert Dupont

Afin d'accompagner son projet de transfert sur Alternext, de fluidifier les échanges et l'accès au titre, **BIONERSIS** vient de signer un contrat de liquidité avec la société de bourse GILBERT DUPONT, en conformité avec la Charte déontologique de l'AFEI.

Au titre de ce contrat les moyens apportés au compte de liquidité sont les suivants :

- Nombre d'actions BIONERSIS : 5 000
- Solde en espèces du compte de liquidité : 50 000 €

Ce contrat avec la société de bourse GILBERT DUPONT est mis en œuvre dès aujourd'hui, 14 janvier 2010.

A propos de BIONERSIS :

BIONERSIS est un acteur global du secteur des énergies renouvelables spécialisé dans la valorisation du biogaz de décharge. La capture de ces gaz à effet de serre permet de générer des crédits carbone via l'enregistrement de projets dans le cadre du protocole de Kyoto. Le modèle innovant de Bionersis est adapté aux pays d'Amérique Latine et d'Asie et contribue à la lutte contre le réchauffement climatique.

BIONERSIS est cotée au Marché Libre d'Euronext Paris depuis juillet 2007 (FR0010294462- MLBRS).

www.bionersis.com

Contacts :



RELATIONS INVESTISSEURS
Nicolas Heuzé
Tél. : +33 (0)9 60 08 88 45
info@bionersis.com



COMMUNICATION FINANCIÈRE
J.Gacoin/S.Kennis
Tél. : +33 (0)1 44 91 52 49
jgacoin@altea.fr



RELATIONS PRESSE
Nicolas Gougues
Tél. : +33 (0)1 42 28 28 50
bionersis@i2d-paris.com